Protéger et accompagner l'ensemble de vos salariés à chaque étape importante de leur vie!

CCN SANTÉ PRÉVOYANCE



PRÉVOYANCE

Des revenus maintenus avec le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail

La perte de revenus compensée

avec le versement d'une pension d'invalidité complémentaire mensuelle en cas d'invalidité

Les familles protégées financièrement,

en cas de décès avec le versement d'un capital/ d'une rente d'éducation. d'indemnités de frais d'obsèques

DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU PAYSAGE



SANTÉ

Une couverture optimale

sur les soins courants, les frais d'hospitalisation, l'optique, le dentaire et les aides auditives

Un réseau de soins optiques Carte blanche

pour un reste à charge nul ou réduit, tiers payant optique, géolocalisation de l'opticien partenaire

Un service d'assistance **Mondial Assistance**

en cas d'hospitalisation ou immobilisation (aideménagère, garde d'enfants,...),

- + 5 téléconsultations
- + Service deuxième avis médical

ACCORD NATIONAL RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU PAYSAGE



RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Un complément de revenus à la retraite

Avec le PER CPCEA en points, vos salariés auront une retraite améliorée :

- + Grâce à vos cotisations obligatoires régulières
- + Leurs versements issus de la participation ou de l'intéressement des jours de CET/jours de repos non pris
- + Leurs versements volontaires issus de leur épargne personnelle

Pour être conforme à vos obligations

POUR

ET CADRE

OUR VOS

ET EMPLOYES



ACCORD NATIONAL DES TAM ET CADRES DU PAYSAGE



PRÉVOYANCE

Des revenus maintenus avec le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail

OPTION MAINTIEN DE SALAIRE

La perte de revenus compensée

avec le versement d'une pension d'invalidité complémentaire mensuelle en cas d'invalidité

Les familles protégées financièrement,

en cas de décès d'un salarié avec le versement d'un capital ou d'une rente d'éducation, d'indemnités de frais d'obsèques

~~ SANTÉ

Une couverture optimale

sur les soins courants, les frais d'hospitalisation, l'optique, le dentaire et les aides auditives

Un réseau de soins optiques Carte blanche

pour un reste à charge nul ou réduit, tiers payant optique, géolocalisation de l'opticien partenaire

Un service d'assistance **Mutuaide Assistance**

en cas d'hospitalisation ou immobilisation (aide-ménagère, garde d'enfants...)

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Un complément de revenus à la retraite

Avec le PER CPCEA en points vos salariés auront une retraite

- + Grâce à vos cotisations obligatoires régulières
- + Leurs versements issus de la participation ou de l'intéressement, des jours de CET/jours de repos non
- + Leurs versements volontaires issus de leur épargne personnelle

ESSENTIEL PAYSAGE

Une surcomplémentaire

pour réduire les frais de santé les plus onéreux.

Une retraite améliorée

Avec le PER CPCEA en points, choisissez un taux de cotisation supérieur à celui de votre accord pour améliorer davantage la retraite de vos salariés

la couverture de vos

INCAPACITÉ DE TRAVAIL

Une surcomplémentaire

2 formules pour permettre à vos salariés de percevoir des indemnités plus tôt en cas d'arrêt de travail

CAPITAL DÉCÈS

Une surcomplémentaire

6 formules pour choisir une aide financière complémentaire à leurs proches et les mettre à l'abri en cas de décès

RENTE DE CONJOINT

Une surcomplémentaire

2 formules pour choisir le niveau de rente pour le conjoint survivant ou à défaut les enfants à charge

SANTÉ +

Une surcomplémentaire

5 formules pour renforcer le niveau de remboursement

Une retraite améliorée

Avec le PER CPCEA en points, choisissez un taux de cotisation supérieur à celui de votre accord pour améliorer davantage la retraite de vos salariés



vos salariés

ÉPARGNE SALARIALE

PEE / PERCOL ou offre dédiée Pays'épargne*







*Offre épargne salariale exclusivement aux adhérents Unep.



Des solutions dédiées aux entreprises du paysage DÉCOUVREZ,
EN UN COUP D'ŒIL,
LES SOLUTIONS
AGRICA PRÉVOYANCE
POUR PROTÉGER
VOS SALARIÉS

